

Apprendre l'arabe au collège Victor Hugo, pourquoi ?

- En France, l'Éducation nationale souhaite promouvoir l'enseignement des langues vivantes dans leur diversité et à tous les degrés.
- La France est ainsi le seul pays européen à proposer l'enseignement de la langue arabe de l'école primaire au supérieur en passant par le secondaire.

Cette langue est également enseignée en classes préparatoires aux grandes écoles (C.P.G.E.).

La langue arabe est enseignée dans plus de 20 universités françaises, dans les écoles d'ingénieur les plus prestigieuses, mais aussi dans des écoles de commerce et des instituts d'études politiques.

Faire le choix de l'arabe, c'est faire le choix d'une langue d'avenir.

Son enseignement s'adresse à tous les élèves volontaires qui entreront en 6^{ème}

L'enseignement de l'arabe, comme langue vivante étrangère, est un moyen d'encourager le plurilinguisme et l'ouverture culturelle.

- La poursuite de l'apprentissage de l'arabe (LV2) sera possible au lycée ou par le CNED.

Le collège Victor Hugo propose un enseignement de cette langue dès la 6^{ème}.

- En 6^e : 2h00 en plus sur l'emploi du temps
- En 5^e : poursuite de la LV2 Arabe

Il faut être motivé, avoir le goût du travail scolaire et s'engager à étudier l'arabe qui deviendra la LV2 à partir de la 5^{ème}.



Les dossiers **COMPLETS** sont à renvoyer pour le **vendredi 14 avril 2023**, par voie postale, à l'adresse du collège :

- Fiche de candidature disponible sur le site internet du collège
- Lettres de motivation
- Copie du LSU de CM2

Une commission se déroule chaque année au sein de la DSDEN afin de valider ou non les candidatures. Pour les élèves hors secteur, une demande de dérogation devra être faite auprès de votre école.

Renseignements :

Collège Victor Hugo – 40 rue de Bel Air – 44000 NANTES

Tel. 02 40 20 17 20

Fax. 02-51-88-92-89

ce.0440045k@ac-nantes.fr